



# FORMULAIRE D'INSCRIPTION PROJET PERISCOLAIRE COURS D'ANGLAIS

Nouveaux programmes 2024-2025

Chers parents d'élèves,

L'Institution Sainte-Thérèse, qui intègre déjà des cours d'anglais dans son programme scolaire, souhaite aller plus loin en proposant aux parents qui le désirent d'inscrire leur enfant à **un atelier d'anglais hebdomadaire qui aura lieu de 12h25 à 13h25 (de la G.S. au C.M.2) et de 16h30 à 17h30 (de la 6<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup>) à compter du 30 Septembre 2024.**

Animé par des professeurs anglophones de **LANGUAGE CONNEXION**, cet atelier durera **1 heure**. L'année prochaine deux modules seront mis en place :

▪ **Les ateliers Storytelling + motricité en anglais pour les enfants de G.S. & C.P.**

A partir de la lecture d'albums illustrés adaptés à leur âge, les enfants s'initient à l'anglais en s'amusant au travers de jeux, chansons, dessins animés, contes, sketches... sur des thèmes de la vie courante.

Ex. : la météo, les saisons, les aliments, les vêtements, la famille, les pirates, les animaux, les accessoires...

**Le programme éducatif :**

- Eveil à la langue anglaise au travers de contes, chants, exercices langagiers
- Acquisition d'un bon accent anglais
- Mémorisation du vocabulaire et des expressions courantes
- Découverte de la culture et de la littérature de pays anglophones



▪ **Les Green Class pour les enfants du C.E.1 au C.M.2 :**

Les ateliers Globetrotter permettent aux enfants de consolider leurs connaissances en anglais au travers de la découverte du monde et des différentes cultures. Ils seront amenés à réutiliser le vocabulaire et les structures orales et écrites par le biais d'activités pratiques telles que des créations manuelles, la création et présentation d'exposés.

▪ **Les Actor Studio pour les enfants de 6<sup>èmes</sup> à la 4<sup>èmes</sup> :**

**Le programme éducatif :**

- Programme pluridisciplinaire : il allie l'anglais, la géographie, la découverte des civilisations, la découverte de nouvelles musiques et/ou types de danse avec également des activités manuelles.
- Un atelier ludique : il allie différents types d'activité au sein d'une même séance : les enfants vont faire des recherches, des petites présentations, des jeux, des activités manuelles.



## TARIF

**Forfait annuel : 300 € + Achat de fournitures (Support de cours) : 25 €**

>> Acompte de 60 € à verser avec le coupon-réponse lors de l'inscription <<

# Coupon-réponse

## PROJET PERISCOLAIRE – COURS D'ANGLAIS

Merci de retourner ce bulletin dûment complété à l'Institution Sainte Thérèse à partir du **23 août 2024**.

**Formulaire d'inscription** (à l'attention de Language Connexion)

LANGUAGE CONNEXION

### Informations « Elève et Famille »

→ L'élève :

Nom : ..... Prénom : .....

Classe en **2024-2025** :  GS  CP  CE1  CE2  CM1  CM2  6<sup>ème</sup>  5<sup>ème</sup>  4<sup>ème</sup>

Votre enfant suivait-il un atelier Language Connexion l'an dernier ?  Oui  Non

Votre enfant a-t-il déjà fait de l'anglais avant :  Oui, via un autre organisme ou une baby-sitter  Non

Créneaux :

**G.S. au CM2 : 12h25 à 13h25**

**6<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup> : 16h30 à 17h30**

Vous devez verser **un acompte de 60 €** (**chèque d'engagement à l'ordre de l'OGEC Sainte-Thérèse**). Pour le solde de la facture d'un montant de 265 € (séances + achat des fournitures), nous vous proposons plusieurs modalités de règlement

→ **Les parents** (ou le responsable légal) : ces informations sont importantes pour vous tenir informés tout au long de l'année :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse email : ..... Numéro de téléphone : .....

Date: ..... / ..... / .....



Les responsables légaux

Signature électronique via Ecole Directe

## PROJET PERISCOLAIRE - COURS D'ANGLAIS

### Mode de règlements



**(Ne pas oublier de joindre le chèque d'engagement de 60,00 € au coupon-réponse)**

Type de règlement : (merci de choisir un seul cas)

- Cas n° 1 // Par l'application EcoleDirecte > Règlement via le porte-monnaie (Language Connexion)  
**(Pensez à alimenter régulièrement votre porte-monnaie aux dates d'échéances)**
- Cas n° 2 // Par carte bancaire : Se rendre au Pôle Administratif ou par tel. VAD
- Cas n° 3 // Par chèque bancaire (**Les chèques sont à établir à l'ordre de : OGEC Sainte-Thérèse ; merci de marquer au dos de chaque chèque les dates d'échéances**)
- Cas n° 4 // Par virement bancaire [ IBAN : FR76 3008 7338 0800 0200 6940 123 // BIC : CMCIFRPP ]

Echéancier :

<input type="checkbox"/>	265 € en une seule fois
<input type="checkbox"/>	versements de 132,50 € (15/10/2024 – 15/11/2024)
<input type="checkbox"/>	3 versements de 88,34 € (15/10 – 15/11 – 15/12/2024)

<input type="checkbox"/>	4 versements de 66,25 € (15/10 – 15/11 – 15/12/2024 – 15/01/2025)
<input type="checkbox"/>	5 versements de 53 € (15/10 – 15/11 – 15/12/2024 – 15/01 – 15/02/2025)
<input type="checkbox"/>	6 versements de 44,17 € (15/10 – 15/11 – 15/12/2024 – 15/01 – 15/02 – 15/03/2025)